

DELIBERATION
du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 15 octobre 2021

Délibération n°05 - 2021 relative à la procédure d'inscription, de réalisation et de soutenance du doctorat par validation des acquis de l'expérience

Le Conseil Académique de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la procédure d'inscription, de réalisation et de soutenance du doctorat par validation des acquis de l'expérience.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	80	Membres présents	24
Membres en exercice	76	Membres représentés	20
Majorité absolue	39		
Nombre de pouvoirs	20		

Décompte des suffrages

Votants	44	Pour	44	Contre	0	Abstention	0
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Procédure doctorat VAE

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 04/11/2021

Document mis en ligne le : 04/11/2021